

Le livret d'épargne No 42-5.300.242/03 de la BANQUE MIGROS, Genève, a disparu.  
La personne qui l'aurait trouvé ou qui le détiendrait à quelque titre que ce soit est sommée d'en donner avis, sans retard, à la BANQUE MIGROS à Genève. A défaut de présentation dans le délai de 3 mois à dater de la présente parution, le livret sera annulé, conformément à l'article 90 C.O.

311658